Publié le 22 octobre 2015

Transition énergétique : objectif activité, emploi et solidarité

Parce que les Epl sont un atout pour la transition énergétique dans laquelle s’est engagée la France. Parce qu’avec leurs collectivités actionnaires, elles mettent en œuvre tout leur savoir-faire en matière de production locales d’énergies renouvelables, d’aménagement durable, de rénovation énergétique des bâtiments, le Congrès des Epl de Nancy a tenu un atelier sur le thème de la transition énergétique. Atelier présidé par Laurent Hénart, maire de Nancy, et animé par le journaliste Guillaume Maincent.

À la veille de la conférence internationale sur le climat (COP21), **Guillaume Maincent** introduit la séance : "*l'objectif de notre rencontre est de démontrer que les Epl, dans toutes leurs diversités, sont tournées de manière irréversible vers la transition énergétique et opérationnelle des territoires*". En plus de décliner les services publics ou les activités pour lesquelles elles ont été désignées opérateurs par leurs collectivités, les Epl se veulent également vertueuses en développant une stratégie interne de maitrise de l'impact de leurs propres activités sur l'environnement. "*Les Epl participent à l'attractivité économique et à l'emploi en leur sein mais aussi dans les territoires*", poursuit Guillaume Maincent. Elles ne sont pas non plus des entreprises privées comme les autres car elles répondent à des missions de service public ou d'intérêt général, "*c'est leur force et leur légitimité*". Ces différents points de vue constituent le déroulé de l'atelier.

La transition énergétique concerne d'abord les collectivités

La ville de Nancy et le Grand Nancy sont très investis en matière de développement durable et de changement climatique : adopté en 2006, le premier programme d'actions Agenda 21 du Grand Nancy s'est distingué par une forte articulation avec les outils de planification communautaires et les nombreuses actions d'éducation proposées aux citoyens et aux acteurs socio-économiques. Le deuxième programme, dont l'élaboration a été délibérée par le Conseil communautaire en avril 2010, intégrait le Plan Climat, le Plan biodiversité, le Programme local de l'habitat durable et le plan de déplacements urbains du Grand Nancy.

Selon Laurent Hénart, les collectivités doivent embrayer encore plus et "sortir du guet" en matière énergétique et de maîtrise des consommations. Nancy utilise ainsi l'outil **Certificat d'Economie d'Energie** (CEE) : 600 000 euros ont été dépensés pour 8 à 9 millions d'euros investis dans les bâtiments publics construits ou réhabilités à vocation faiblement énergivore. "*Les CEE sont un levier simple mais pas unique pour les communes, bien évidemment*", concède-t-il. Autre exemple : la mairie de Nancy, dans la cadre son programme pluriannuel d'investissement, a réussi à faire faire baisser par ses services municipaux de 40 % la facture énergétique de la ville. "*À l'aune des difficultés financières rencontrées par les collectivités, le partenariat public-privé doit constituer un levier majeur de l'investissement pérenne et efficace en matière de transition énergétique*", conclut l'élu.

Le mix énergétique est depuis longtemps une réalité pour les Epl

"Maitrisons la filière énergétique pour en retourner la valeur aux collectivités et aux habitants via les Epl", souligne **Elodie Ribardière-Le May**, directrice du **Syndicat Energies Vienne** qui rassemble le Syndicat de collectivités ainsi que 3 Epl : **Sorégies** pour la production, la fourniture d'énergie électrique et la distribution de gaz naturel ou propane, **SRD Réseaux distribution** pour la gestion des réseaux d'électricité et **Sergies**, spécialiste de la production à partir d'énergies renouvelables.

"*Le mix énergétique est ainsi devenu une réalité depuis longtemps pour nos Epl qui investissent en matière d'éolien, de photovoltaïque, de méthanisation ou de financement participatif et pas seulement pour les habitants de la Vienne mais nous exportons notre savoir-faire partout en France pour le bénéfice de leurs collectivités et de leurs habitants*", explique Elodie Ribardière-Le May.

L'économie mixte est finalement une solution pertinente pour la concrétisation de projets locaux de transition énergétique. C'est le message qu'est venu porter **Daniel Matergia**, Pdg de la **Sodeger**. La Sem a pour objet principal le développement, le financement, la construction et l'exploitation de projets entrant dans le cadre des énergies renouvelables, notamment ceux relatifs à l'éolien, le photovoltaïque et le biogaz sur le territoire lorrain. "*Elle a également une mission d'intérêt général dans le cadre de la sensibilisation aux énergies renouvelables et aux économies d'énergie, notamment sous la forme de conseil et d'assistance aux particuliers ou d'investissement à l'égard des porteurs de projet public dans ce domaine* », précise le dirigeant.

Le partenariat avec les Epl, un lien direct avec les territoires

"*L'apport économique et technique des actionnaires privés et des partenaires des Epl est primordia*l", déclare **Bernard Laurent**, administrateur de la Sodeger et représentant du Groupe Engie. Au-delà de l'apport en capital, "*le partenaire privé apporte une expertise et des missions complémentaires que l'Epl ne pourrait faire toute seule comme pour la recherche et l'innovation, comme par exemple sur l'hydrogène qui est une ressource énergétique d'avenir en matière de stockage d'énergie et de mobilité*". Le partenariat avec l'Epl permet enfin de "*garder les pieds sur terre*" en relation directe avec les territoires ce qui est essentiel pour une entreprise d'envergure mondiale et ses collaborateurs.

En France, les collectivités confient, à travers des contrats de concession, une mission de service

public à GrDF : exploiter le réseau (construction, fonctionnement, entretien, surveillance) et distribuer l'énergie gaz naturel sur leurs territoires. GrDF intervient également sur d'autres missions. C'est ce qu'est venu exposer **Patrick Gauffre**, son directeur territorial Meurthe-et-Moselle et Vosges. L'entreprise s'est ainsi spécialisée sur l'accompagnement des collectivités et de leurs Epl comme par exemple sur le scénario facteur 4 et les différentes solutions mises en place à l'horizon 2050 (méthanisation, injection de biogaz dans le réseau, mobilité et power to gas). "*Au-delà de ses missions régaliennes et commerciales, GrDF joue pleinement son rôle de conseil dans les territoires*", souligne-t-il.

Enfin, **Vincent Marec**, directeur-adjoint du marché **Entreprises Réseau Caisse d'Epargne**, Expert green Business intervient : "*les Caisses d'Épargne sont des banques coopératives au service de leur région, elles accompagnent toutes les clientèles dont notamment et depuis longtemps toutes les entreprises et les collectivités locales*". Dès 2001, la Caisse d'Epargne a fait l'apprentissage du développement durable et sensibilisé la plupart de ses responsables à ces nouveaux enjeux. "*La Caisse est actionnaires de nombreuses Epl notamment en matière énergétique et compte maintenir et développer son niveau d'engagement à leur côté*".